

19.2 CATEGORIE U16

⇒ FILLES et GARCONS nés en 2001 et 2002

19.2.1 : CALENDRIER COURSES NATIONALES

- **Coupe de Noël :** VAL THORENS 15 et 16 décembre 2016
 - 1 SL 1 GS

ECUREUILS D'OR TROPHEE CAISSE D'EPARGNE-KÄSSBOHRER

- **1^{ère} étape des ECUREUILS D'OR FILLES et GARCONS :** CHAMONIX 31 janvier au 2 février 2017
 - 1 SL 1 GS
- **2^{ème} étape des ECUREUILS D'OR FILLES et GARCONS :** LA PLAGNE 6/7/8/9 mars 2017
 - 2 SL 2 GS
- **Championnat de France U16/U18 FILLES:** LES ORRES 20 au 22 mars 2017
 - SG SL GS
- **Championnat de France FINALE U16 GARCONS:** LES ORRES 27 au 30 mars 2017
 - SG SL GS P
- **FINALE DES ECUREUILS D'OR VITESSE FILLES:** lieu à désigner 15 au 17 avril 2017
 - SG

Les titres de Champion(ne) de France U16 pour chacune des épreuves seront décernés lors des CHAMPIONNATS DE FRANCE . (Si lors d'une épreuve du Championnat de France, un coureur étranger est vainqueur, il recevra une coupe)

19.2.2 : CALENDRIER COURSES INTERNATIONALES

- 25 au 28 janvier 2017 : TROFEU BORRUFU (Vallnord-Arcalis-AND) Participation des comités sur demande.
- 9 au 12 février 2017: POKAL CUP (Sokfja-Loka-SLO) Sélection nationale
- 14 au 16 février 2017 : COUPE DES 7 NATIONS U16 (Saalfelden-Hinterreit AUT) Sélection nationale
- 24 au 26 mars 2017 : YOUNG FIS CITIZEN CUP (Pra Loup-Le Sauze) Participation coureurs à statut citadin
- 6 et 7 avril 2017 : MEMORIAL H.SCARAFFIOTI (Val d'Isère-FRA) Qualifications 4 et 5 avril
- **Qualifications courses internationales :**
 - Sélection sur le classement général provisoire à l'issue de la 1^{ère} étape des EO
 - 7 nations : 10 premières Filles et 10 premiers Garçons du classement général provisoire des ECUREUILS D'OR + 2 places Filles et 2 places Garçons sur proposition FFS.
 - POKAL CUP Coureurs classés de la 13^{ème} à la 15^{ème} place du classement provisoire.
 - **Nota : Pas de participation des coureurs de la catégorie U16 en 2017 à la TOPOLINO en raison du chevauchement de dates avec la seconde étape des ECUREUILS D'OR à la PLAGNE.**
- **Prise en charge :**
 - POKAL : 6 coureurs et 2 entraîneurs pris en charge par l'organisation.
 - Hébergement coureurs et entraîneurs supplémentaires répartis entre les coureurs présents.
 - Frais de déplacements à la charge des clubs.

- **Documents officiels :**
- Les coureurs doivent être en possession :
 - 1- De leur licence compétiteur valide pour la saison en cours.
 - 2- Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
 - 3- Formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
 - 4- Photocopie du titre d'identité du parent signataire (Décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale)
 - 5- D'une [autorisation parentale](#) ou du représentant légal pour les contrôles anti-dopage nécessitant une technique invasive (prélèvement sanguin notamment)
 - 6- De la [déclaration des athlètes](#) signée par les parents pour pouvoir participer à des compétitions internationales enfants FIS.
- Pour tout renseignement prendre contact avec : Pierre BORNAT
Responsable Programme National Jeunes (Tél. : 06 98 83 86 75)

19.2.3 : QUALIFICATIONS ET INSCRIPTIONS COURSES NATIONALES

- Ces épreuves sont ouvertes aux coureurs FILLES et GARCONS nés en 2001 et 2002, licenciés et sélectionnés par leurs comités régionaux.
- Les inscriptions devront parvenir impérativement par fax ou Email 48 heures avant le 1^{er} comité de course à l'adresse indiquée sur le calendrier national.
- Les renseignements suivants doivent impérativement figurer sur la feuille d'inscription :
Numéro de code FFS, année de naissance, nom, prénom, club.

19.2.4 : TABLEAU DE PARTICIPATION COURSES NATIONALES

COMITES	H O M M E S	D A M E S	QUOTAS F et G 2001-2002 COUPE DE NOËL
AP	6	5	9
AU	2	2	2
CA	4	3	4
DA	6	5	9
MB	12	12	20
MJ	3	3	4
MV	4	3	5
PE	3	3	4
PO	2	2	2
SA	23	17	25
GIRSA	2	2	2
CIT	2	2	2
CLUB ORG	1	1	2
AND	Sur demande	Sur demande	Sur demande
ESF	Sur demande	Sur demande	Sur demande
QUOTAS DE BASE	70	60	-
POINTS FFS	50	40	-
TOTAL	120	100	100

19.2.5 : QUALIFICATION SUR POINTS FFS

Les 40 premières filles et les 50 premiers garçons U16 de la liste FFS en vigueur sont qualifiés nominativement. En cas d'absence pas de remplacement possible.

19.2.6 : QUOTAS DE PARTICIPATION U14

Tous les comités ont la possibilité d'inscrire des U14 sur leur quota de base U16.

19.2.7 : CLASSEMENT GENERAL DES ECUREUILS D'OR

- Prise en compte des meilleurs points CM marqués sur 2 GS/2SL/1SG pour G et 2 SG pour F
- Pour les épreuves avant la finale on retiendra les meilleurs points CM obtenus par un coureur soit au classement de la course soit sur la meilleure manche.
- Coefficient 0,5 aux manches et coefficient 1 pour le classement total des 2 manches.
(Le vainqueur d'une manche se verra donc attribuer 50 points et le vainqueur de la course se verra attribuer 100 points)
- Lors de la finale seuls les points marqués au classement de la course sont pris en compte (pas de possibilité de marquer des points sur une manche unique)
- Les coureurs étrangers ayant participé aux différentes étapes des Ecureuils d'Or figureront dans le classement général à la condition qu'ils soient licenciés dans un club affilié à la FFS.

PLACE	POINTS	PLACE	POINTS	PLACE	POINTS
1	100	11	24	21	10
2	80	12	22	22	9
3	60	13	20	23	8
4	50	14	18	24	7
5	45	15	16	25	6
6	40	16	15	26	5
7	36	17	14	27	4
8	32	18	13	28	3
9	29	19	12	29	2
10	26	20	11	30	1

19.2.8 : GESTION DES QUOTAS ET REMPLACANTS

- Les remplaçants ne sont pas autorisés pendant les épreuves (sauf exception en cas de blessure ou de maladie sur place)
- Les Comités Régionaux dont le total des quotas Filles et Garçons est égal ou inférieur à 13, pourront modifier **lors des 2 premières étapes** leur répartition Filles et Garçons de deux places, à condition de rester dans leur quota total. Cette modification devra être signalée au plus tôt, au délégué technique de la FFS qui en informera les organisateurs.

Exemple :

Un comité ayant 6 places en Filles et 6 places en Garçons pourra aligner :

7 G + 5 F 7 F + 5 G

8 G + 4 F 8 F + 4 G

- Les comités membres du GIRSA seront représentés officiellement par une seule personne lors des réunions de chefs d'équipes. Le nom de cette personne devra être communiqué en temps utile au DT FFS par le responsable sportif du GIRSA.

19.2.9 : PARTICIPATION DE COUREURS ETRANGERS

- La participation de coureurs d'ANDORRE, de MONACO ou autres nations est soumise à une demande officielle de leur fédération auprès de la Direction Technique Nationale.

19.2.10 : ORDRES DE DEPART

- **Coupe de Noël et 1^{ère} étape** : 2 épreuves techniques (G/SL) **M1** Tirage au sort à la mêlée.
- Ordre des départs de la M1 de la 1^{ère} épreuve inversé lors de M1 de la seconde épreuve.
M2 :Bibo 40 pour les FILLES et Bibo 50 pour les garçons.
- **Etape 2** : 4 épreuves techniques (2 GS/2SL) **M1** Tirage au sort à la mêlée.
Ordre des départs de la M1 de la seconde épreuve technique de la même discipline inversés.
Lors des 2 premières étapes, tous les coureurs (ABD ou DISQ) prennent part aux secondes manches après le BIBO, dans l'ordre inverse de leur dossard.

19.2.11 : CHAMPIONNAT DE FRANCE U18/U16 FILLES

Sont sélectionnées :

45 x U18>> les 45 1^{ères} du CLASSEMENT SCNT U18 EN COURS

40 x U16>> les 30 1^{ères} U16 (2001-2002) du CLASS EO EN COURS plus 10 places sur propositions

des régions à Ph. Martin. Total : 85 participantes

Liste de départ M1

doss de	1 à 15	15 U18 SCNT 1-10 + EO 1-5 (Tirées au sort)
doss de	16 à 20	5 U16 EO 6-10
doss de	21 à 25	5 U18 SCNT 11-15
doss de	26 à 30	5 U16 EO 11-15
doss de	31 à 35	5 U18 SCNT 16-20
doss de	36 à 40	5 U16 EO 16-20
doss de	41 à 45	5 U18 SCNT DE 21-25
doss de	46 à 50	5 U16 EO DE 21-25
doss de	51 à 55	5 U18 SCNT 36-30
doss de	56 à 60	5 U16 26-30
doss de	61 à 85	10 U16 + 15 U18 (Tirées au sort)

BIBO 40 pour la seconde manche. ABD/DISQ M1 courent la M2 après les classés de la M1 dans l'ordre inverse des dossards.

19.2.12 : FINALE VITESSE FILLES U18/U16

La finale de la vitesse FILLES des ECUREUILS D'OR aura lieu du 15 au 17 avril 2017 (lieu à déterminer)

Les conditions de participation seront précisées lors des CHAMPIONNATS DE FRANCE U16/U18.

19.2.13 : FINALE GARCONS/CHAMPIONNAT DE FRANCE U16

Sont sélectionnés :

- 1^{ère} année : Tous les concurrents (es) ayant marqué au minimum un 0,5 point au classement général.
- 2^{ème} année : Tous les concurrents (es) ayant marqué au minimum 5 point au classement général des EO.
- **En plus des athlètes sélectionnés, les Comités régionaux disposeront de 2 places de base.**
- Le club organisateur aura droit à 1 place par épreuve et par sexe.
- **Pour les épreuves de la finale GARCONS**, un premier groupe de 30 concurrents sera établi en fonction du **classement U16 de la dernière liste FFS en vigueur à la date de la compétition**. Tirage au sort de ce groupe de 30, puis concurrents dans l'ordre de leurs points **FFS**.
- 2^{èmes} manches : BIBO 30
- **ABD/DISQ M1 courent la M2 après les classés de la M1 dans l'ordre inverse des dossards.**
- **Parallèle ouvert aux 32 premiers du classement général des EO.**

19.2.14 : MATERIEL TECHNIQUE

- Pour les épreuves de SG les coureurs doivent utiliser des skis aux normes FIS de la catégorie ENFANTS 2.

Rappel :

Epaisseur ski-interface-fixation pour tous	50mm
--	------

- Le port d'une protection dorsale, homologuée et adaptée à la taille du skieur est obligatoire pour toutes les compétitions nationales quelle que soit la discipline.
- Préconisation sur l'utilisation des farts :
 - A- Recommandation :
La Commission Nationale du Ski Alpin pour des raisons économiques, environnementales, et liées à la santé des utilisateurs, recommande de ne pas utiliser de farts hautement fluorés (HF) dans les catégories U12, U14 et U16 lors d'épreuves de niveau national ou régional.
 - B- Interdiction :
L'application sur le terrain lors d'une compétition de tous produits destinés à améliorer le glissement des skis est interdite pour ces catégories, exception faite des épreuves de vitesse. L'affûtage, le raclage et le brossage des skis sur le terrain restent autorisés.
 - C- Sanctions :
Toute infraction constatée par le jury, même après la course, pourra entraîner une sanction sportive (amende, disqualification, exclusion).

19.3: DESIGNATION DES TRACEURS

- Le DT FFS désignera les traceurs pour l'ensemble des 1^{ères} manches en accord avec le club organisateur.
- Les traceurs des 2nd manches désignés par leur coordonnateur de région seront tirés au sort, exclusion faite des entraîneurs du comité organisateur.

19.4: MODE DE RECONNAISSANCE EN GS ET SL

Les coureurs effectuent seuls les reconnaissances des épreuves de GS et de SL.

19.5: PROGRAMME NATIONAL JEUNES

- Les **X** premières Filles et les **X** premiers Garçons du classement général U15, sont invités à participer aux camps d'entraînement du Programme Jeune FFS-TERRESENS.

CAHIER DES CHARGES ORGANISATEURS CHAMPIONNAT DE FRANCE U16 ECUREUIL D'OR

ARTICLE 1 : APPELLATION

"CHAMPIONNAT DE France U16 ECUREUIL D'OR TROPHEE CAISSE D'EPARGNE –KÄSSBOHRER"

- Quelle que soit l'utilisation (orale, visuelle, écrite), les termes ci-dessus ne pourront être dissociés et se présenteront (à l'écrit) sous une police, un corps et une couleur identiques.
- La CAISSE D'EPARGNE et la société KÄSSBOHRER bénéficient de l'exclusivité des termes "sponsor officiel" ou "partenaire officiel" du Championnat de France Minimes Ecureuil d'Or - Trophée Caisse d'Epargne Kässbohrer.

ARTICLE 2 : CATEGORIES CONCERNEES

- Les jeunes filles et jeunes garçons de la catégorie U16.

ARTICLE 3 : BUTS

- Proposer à ces coureurs 2 étapes nationales et une Finale qui constitue le Championnat de France U16 G et F.

ARTICLE 4 : PARTENAIRES DE L'EVENEMENT

- La CAISSE D'EPARGNE et la société KÄSSBOHRER sont les partenaires officiels de ce Championnat de France U16 Ecureuil d'Or - Trophée Caisse d'Epargne Kässbohrer
- Le quotidien LE DAUPHINE LIBERE soutient cette manifestation.
- Chaque partenaire devra faire parvenir ses banderoles à l'organisateur par l'intermédiaire de la Fédération Française de Ski.
- L'organisateur reste libre de négocier des partenariats à l'exclusion de tout autre établissement bancaire, quotidien de presse ou Société d'engins de damage.

Les Dossards

- Pour chaque étape, deux jeux de 140 dossards chasubles + dossards ouvriers répartis sur des portes dossards numérotés seront fournis en prêt par les partenaires.
- Pour les podiums, les 3 premiers coureurs devront impérativement porter les dossards.

ARTICLE 5 – CEREMONIES DE REMISE DES PRIX

- Au minimum une cérémonie de remise des récompenses suivie du verre de l'amitié ou d'un buffet, doit être organisée lors de chaque étape du Championnat de France Ecureuil d'Or au cœur de la station ou du village en fin d'après-midi ou en soirée afin de donner à cet événement un caractère festif et convivial.
- Le partenaire de la FFS s'engage à être présent sur chacune des étapes du Championnat de France Ecureuil d'Or.
- Lors de cette remise des récompenses la présence visuelle des partenaires CAISSE D'EPARGNE-KÄSSBOHRER est obligatoire

ARTICLE 6 – CLASSEMENT- TROPHEES- DOTATION

- Des classements individuels F et G seront établis pour chaque épreuve lors de chaque étape.
- Les logos de la Caisse d'Épargne et de Kässbohrer doivent figurer sur les listes de départs et de résultats.
- Lors des 2 premières étapes, l'organisation remettra au minimum aux cinq premiers de chaque épreuve un trophée et un lot. (aux dix premiers lors des épreuves finales)
- Pour la finale, afin d'homogénéiser les trophées pour tous les Championnats de France, ceux-ci seront fournis par la FFS.
- Les titres de Champion(ne) de France U16 pour chacune des épreuves seront décernés lors des Finales.
- Un classement général Championnat de France U16 Ecureuil d'Or individuel sera établi.
- Les 2 vainqueurs du Classement général des ECUREUILS D'OR recevront un livret CAISSE D'EPARGNE.
- Le rookie de l'année (coureur 1^{ère} année, Fille ou Garçon, ayant marqué le plus grand nombre de points EO recevra un prix CAISSE D'EPARGNE)

ARTICLE 7 – PREPARATION et MISE A DISPOSITION DES PISTES/MATERIEL

- Le Comité d'organisation est tenu de proposer à tous les participants, la possibilité de faire du ski libre sur la piste de compétition du SG avant le début des compétitions soit avec dossards soit en groupe par comité.
- Si le profil de pente le permet, un saut peut-être aménagé sur la piste.
- Pour les entraînements et les compétitions, les forfaits de remontées mécaniques donnant accès aux pistes de courses seront gratuits (250 forfaits/jour, coureurs et entraîneurs)
- Le DT FFS, en accord avec l'organisation et les comités régionaux décidera pour des raisons de sécurité si le ski d'entraînement en SG sera libre ou dirigé.
- Les épreuves doivent se dérouler sur des pistes bénéficiant d'un enneigement artificiel.
- Pour les épreuves de SL, utilisation obligatoire de piquets de préférence Ø 25mm/maxi = Ø 27mm
- Tracés à un piquet en SL et une banderole en GS.

ARTICLE 8 - COUVERTURE MEDIATIQUE

- Le Dauphiné Libéré soutient et parraine cet événement afin que celui-ci soit diffusé le plus largement possible.

ARTICLE 9 – ENGAGEMENTS DE LA FFS

- La FFS s'engage à verser à l'organisateur une subvention de 300 Euros par épreuve technique et 400 Euros par épreuve de vitesse organisée.
- La promotion à l'échelle nationale sera assurée par le service Promotion/Communication de la Fédération Française de Ski et Le Dauphiné Libéré.
- La Fédération Française de Ski assurera également la coordination et le transport des dossards et des banderoles entre les différentes stations organisatrices des compétitions Hommes et Dames.

ARTICLE 10 – PRISES EN CHARGE

- Les frais de déplacement du DT sont pris en charge par la FFS et ses frais d'hébergement par l'organisateur